

L'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS SPECIALISES EN 2015

1. LA PRODUCTION - MONTANTS EN MILLIONS D'EUROS -	En 2014*	En 2015	Variation 2015 / 2014
. Equipement des entreprises et des professionnels	25 006	27 512	+10,0%
. Crédit classique	3 036	4 352	+43,3%
. Financements de matériels d'équipement (1)	3 036	4 352	+43,3%
. Financements de concessionnaires (2)	<i>Mesure non significative</i>		
. Location de matériels	21 970	23 160	+5,4%
. Crédit-bail mobilier et autres opérations de LOA (3)	12 455	12 857	+3,2%
. Crédit-bail mobilier (loi du 2.7.1966)	10 431	10 608	+1,7%
. Autres opérations de LOA (2) (voitures particulières)	2 024	2 248	+11,1%
. Location sans option d'achat (4) (5)	9 514	10 304	+8,3%
. Location financière	4 911	5 255	+7,0%
. Location longue durée	4 604	5 049	+9,7%
. Equipement des particuliers (crédit à la consommation)	34 547	36 721	+6,3%
. Crédit classique	31 279	31 995	+2,3%
. Crédits affectés	9 151	9 410	+2,8%
. Crédits renouvelables (nouvelles utilisations à crédit)	10 374	10 029	-3,3%
. Prêts personnels (y compris rachats de créances)	11 754	12 555	+6,8%
. Location (6)	3 268	4 727	+44,6%
. Immobilier d'entreprise	7 918	7 247	-8,5%
. Financement immobilier classique (7) (8)	2 189	1 384	-36,8%
. Sofergie (9)	1 196	1 234	+3,1%
. Crédit-bail immobilier (10)	4 533	4 630	+2,1%
. Affacturage (11)	226 598	248 194	+9,5%

* Les chiffres concernant 2014 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 1er janvier 2016. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) L'évolution de ces financements est souvent marquée par des variations de grande amplitude, la modestie des chiffres les rendant dépendants d'opérations ponctuelles de montant - relativement - important.

(2) Financements de stocks, de véhicules de démonstration, autres financements à court terme. (notion de production non significative)

(3) LOA : Location avec Option d'Achat.

(4) **NB** : Il s'agit de l'activité consolidée des établissements spécialisés (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées) adhérents de l'ASF et des sociétés commerciales spécialisées de droit commun, filiales de groupes auxquels appartiennent les adhérents ASF.

(5) Les opérations de location sans option d'achat peuvent relever de deux catégories :

- Les **opérations de location financière** sont des opérations sans option d'achat dans lesquelles le locataire choisit le fournisseur ainsi que le bien dont il connaît et, le cas échéant, négocie lui-même le prix. Les contrats de ce type sont conclus pour une durée irrévocable, les loyers sont indépendants de l'utilisation du matériel.

- Les **opérations de location longue durée** sont des opérations sans option d'achat ne répondant pas aux critères définissant la location financière.

(6) Location avec option d'achat d'automobiles pour la plus grande partie.

(7) Financements à moyen et long terme et crédits aux promoteurs et marchands de biens.

(8) En nombre d'opérations, 677 nouveaux crédits ont été distribués en 2015 contre 719 en 2014, soit une baisse de -5,8%.

(9) **La production des Sofergie** est composée, d'une part, d'**opérations réalisées sous forme d'investissements en crédit-bail** (nouveaux contrats définitivement signés au cours de la période, quelle que soit la date de réalisation effective de l'opération, chaque Sofergie ne retenant que sa part dans les opérations en pool) à hauteur de 143 millions d'euros en 2014 et 88 millions d'euros en 2015 ; d'autre part, de **financements par crédit classique**, pour un montant de 1053 millions d'euros en 2014 et 1146 millions d'euros en 2015.

(10) Les données prises en compte au titre de la production du crédit-bail immobilier sont celles correspondant aux contrats signés au cours de la période. Non compris les opérations de location simple.

(11) Montant des créances prises en charge. Hors opérations de "floor plan" et de forfaitage.

L'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS SPECIALISES EN 2015

2. LES OPERATIONS EN COURS

- MONTANTS EN MILLIONS D'EUROS -

	Au 31.12.2014*	Au 31.12.2015	Variation 2015 / 2014
. Equipement des entreprises et des professionnels	55 301	58 380	+5,6%
. Crédit classique	14 015	15 813	+12,8%
. Financements de matériels d'équipement	7 724	9 490	+22,9%
. Financements de concessionnaires (1)	6 290	6 323	+0,5%
. Location de matériels	41 287	42 567	+3,1%
. Crédit-bail mobilier et autres opérations de LOA (2)	25 299	25 940	+2,5%
. Location sans option d'achat (3) (4)	15 987	16 627	+4,0%
. Location financière	8 061	8 146	+1,1%
. Location longue durée	7 926	8 480	+7,0%
. Equipement des particuliers (crédit à la consommation)	79 389	79 494	+0,1%
. Crédit classique	73 359	72 162	-1,6%
. Crédits affectés	20 651	20 406	-1,2%
. Crédits renouvelables	18 979	17 587	-7,3%
. Prêts personnels (y compris rachats de créances)	33 729	34 169	+1,3%
. Location (5)	6 029	7 332	+21,6%
. Immobilier d'entreprise	46 019	45 697	-0,7%
. Financement immobilier classique (6)	8 350	8 011	-4,1%
. Sofergie (7)	2 318	2 118	-8,6%
. Crédit-bail immobilier (8)	35 351	35 568	+0,6%
. Affacturage (9)	33 523	37 377	+11,5%
. Sociétés de caution (engagements au hors-bilan)	412 783	459 676	+11,4%

* Les chiffres concernant 2014 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 1er janvier 2016. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Financements de stocks, de véhicules de démonstration, autres financements à court terme.

(2) LOA : Location avec Option d'Achat.

(3) **NB** : Il s'agit de l'activité consolidée des établissements spécialisés (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées) adhérents de l'ASF et des sociétés commerciales spécialisées de droit commun, filiales de groupes auxquels appartiennent les adhérents ASF.

(4) Les opérations de location sans option d'achat peuvent relever de deux catégories :

- Les **opérations de location financière** sont des opérations sans option d'achat dans lesquelles le locataire choisit le fournisseur ainsi que le bien dont il connaît et, le cas échéant, négocie lui-même le prix. Les contrats de ce type sont conclus pour une durée irrévocable, les loyers sont indépendants de l'utilisation du matériel.

- Les **opérations de location longue durée** sont des opérations sans option d'achat ne répondant pas aux critères définissant la location financière.

(5) Location avec option d'achat d'automobiles pour la plus grande partie.

(6) Financements à moyen et long terme et crédits aux promoteurs et marchands de biens.

(7) Immobilisations nettes en fin d'année des seules opérations de crédit-bail. Non compris l'encours des opérations de crédit classique initiées et suivies par l'équipe Sofergie (non disponible).

(8) Non compris les opérations de location simple.

(9) Montant de l'encours net des créances à recouvrer. Hors opérations de "floor plan" et de forfaitage.